

ECLAIRAGE PUBLIC

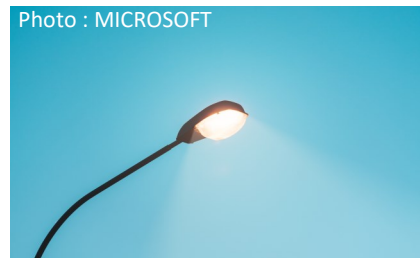
La majeure partie des appareils d'éclairage public du village ont été remplacés ou adaptés pour passer aux LED. L'économie sur la facture d'électricité se situera autour des 75%. Ceci conjugué à l'extinction la nuit, nous devrions pouvoir maintenir notre dépense

d'éclairage au niveau où elle était avant les augmentations.

Nous allons mettre en place un **observatoire de la consommation électrique municipale** avec l'aide

d'ENEDIS, afin de pouvoir lire et chiffrer les économies. Ceci sera mis en place pour l'éclairage public, l'école et ultérieurement

Photo : MICROSOFT



dans tous les bâtiments communaux.

GASPILLAGE

Nous déplorons encore de trop nombreuses dégradations dans Troissereux. Aux étangs, au lavoir, devant la mairie. Chaque poubelle arrachée, volet cassé, chaque dépôt sauvage, chaque arbre coupé, chaque vitre brisée, chaque destruction de propriété-

été publique et c'est une partie des impôts de tous les citoyens qui est utilisée pour remettre en état, une partie du temps des employés municipaux qui est gaspillée.



Photo : Pascal ROBERT

POLLUTION

Le 23 octobre 2022, à la suite de forte bourrasque de vent, un réservoir d'engrais a été détruit à Songeons, et une partie de son

contenu s'est déversé dans le de poisson et l'usage de l'eau Therain, cours d'eau qui traverse pour l'abreuvement des animaux, notre village. ainsi que les sports nautiques, ont Par conséquent, par précaution et été interdits, depuis Songeons, par arrêté préfectoral, la pêche, la jusqu'à la confluence de l'Oise, consommation de toute espèce jusqu'au 25 novembre 2022.

CONCERT DE NOEL

Le 16 décembre, la municipalité vous proposera un concert gratuit à l'église du village. TAND2M DJ (1h), guitare et chant (chants de Noël et variété). A l'issue du concert, un pot de l'amitié vous sera offert.

TRIBUNE DES ELUS DE LA SECONDE LISTE

Presbytère : permis de destruction déposé par la mairie de Troissereux en cours et permis de construction projet PHARAONIQUE en cours également.

L'équipe municipale précédente, avait voté le projet de réhabilitation qui avait été validé par un architecte et nombreuses études, le reste à charge pour la commune était d'environ 80 000 euros (Montant acceptable)

D'après toutes nos recherches auprès des archives, nous avons pu retrouver l'origine de la construction, qui est absolument typique des presbytères ruraux du Beauvaisis de la période fin 18ème début 19ème.

Après guerre ils ont eu tendance à recouvrir les façades avec du béton ce qui a

certainement favorisé le développement de la mérule, il faut avoir conscience que tel que vous le voyez, les travaux avaient commencés et il a été déshabillé de cette couche, donc vous retrouvez toutes les lattes et le torchis initial (Un peu comme si vous veniez visiter un malade alors qu'il est en plein acte chirurgical...) C'est vraiment triste de voir nos petites communes rurales avec son joli patrimoine partir en désuétude faute de volonté politique.

Connaissez vous le projet PHARAONIQUE qui est prévu à la place ? et dont la commune n'a strictement aucun besoin, et dont l'utilité n'a strictement rien d'urgent, pour une somme absolument démente d'environ 750 000 euros (aides potentielles incluses) !!! Une salle polyvalente (Nous avons déjà une grande salle qui n'est pas utilisée quotidiennement)

Avec une toiture en bardage métallique comme les entrepôts que l'on trouve sur les zones d'activités ...Je vous assure que cela nous attriste profondément. Nous sommes plus de 250 personnes à avoir signé la pétition contre la destruction de ce Presbytère emblématique au cœur du village.

Autres Grands Projets : nous sommes toujours mobilisés contre la construction de nombreux logements sur le terrain situé à proximité de la mairie. Cela obligerait la commune à refaire une coûteuse voirie et une sortie du lotissement sur la coulée verte qui est une zone tampon de promenade tranquille et arborée au cœur de notre village que nous souhaitons préserver. En espérant qu'une solution alternative sera trouvée.

BIEN VIVRE A

TROISSEREUX

Le Mag.



Photo : Virgile MARTY



LE MOT DU MAIRE

Chers Tressoriens, Chers Tressoriennes

J'aimerais attirer votre attention sur un test prochain de modification de circulation, rue de l'abbé Clément. En effet, pour des raisons de sécurité, qui peuvent être vitales (accès des pompiers) il devient indispensable de supprimer les grosses pierres qui séparent la rue en deux parties. Ces roches vont être provisoirement mises de côté. N'hésitez à nous faire part de vos commentaires sur cette modification si toutefois elle ne convenait pas.

Vous lirez en fin de Mag14 l'article de la seconde liste. Encore

une fois, il m'est indispensable d'apporter une précision, être factuel, chiffres à l'appui. L'erreur, et pas des moindres, est que le coût du nouveau bâtiment aux normes actuelle et peu consommateur d'énergie et d'entretien, serait effectivement d'environ 750000 euros, mais cela est **sans tenir compte des subventions** que nous estimons entre 75 et 80%.

PASSEZ TOUTES ET TOUS DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNEE !

Votre Maire : Christian DEMAY

BORNE DE CHARGE

La borne de charge 22kW du réseau MOUV'OISE est installée derrière l'arrêt de bus du centre. Elle est en service maintenant. Toutes les informations sur le site :



Photo : Cédric DELAFRAYE

<http://www.mouv-oise.fr/>

Abonné MOUV'OISE

0.5 centime d'€/minute + 0.13€/kWh

Non abonné

1 centime d'€/minute + 0.16€/kWh

CEREMONIE

C'est avec grand plaisir que l'association des anciens combattants de Troissereux a accueilli des enfants de l'école Marcel et Olivier DASSAULT lors de la commémoration du 11 Novembre 2022.



Photo : Noëlle LEMMENS

PANNEAU POCKET, et vous ? (mise à jour)



L'application rassemble aujourd'hui près de 335 « adhérents » et 54000 consultations. Téléchargeable gratuitement et anonymement, elle vous permet d'être informés sur votre village. Si vous n'êtes pas adeptes des média mobiles, vous pouvez consulter PANNEAU POCKET sur votre PC, sur la page de garde du site TROISSEREUX.FR.

CHEMIN DES MARAIS



Photo : Alain COUILLEROT

Dans les précédentes éditions de votre Mag, nous vous informions sur les raisons (sécurité) pour lesquels nous avons fait abattre près de 200 peupliers sur le Chemin des Marais. Une partie des troncs a été vendue. Le reste des bonnes branches a été récupéré par les habitants de Troissereux pour leur chauffage.

Les têtes des arbres ont reposé, le temps de sécher un peu et en Novembre, elles ont été évacuées par les agents municipaux. La place est nette et accueillera

bientôt 180 nouveaux peupliers d'une essence choisie par des spécialistes après analyse des sols, et des contraintes météorologiques comme la température, la pluviosité ou les risques de sécheresse.

D'autre part, les fruitiers du chemin du Campeaux, qui n'ont pas résisté à notre été caniculaire, seront également remplacés (il y en a 7).

NETTOYONS LA NATURE

L'école primaire de Troissereux a participé le vendredi 23 septembre à la journée **NETTOYONS LA NATURE**.

Opération organisée par Leclerc. Toute l'école était présente, soit 158 élèves.

60kg de déchets ont été collectés (verre, mégots, fer, emballages, ...)

Le ramassage a été réalisé: Rue de la prairie, les étangs de Troissereux, Rue de la Gare, Rue des Potiers, le parking de la Poste, devant l'église, Rue du Tour de



Photo : Laetitia CAMUS

Ville, au stade, dans la cour de l'école, autour de la salle des fêtes, parking de la Mairie, Rue de Calais, Rue du Puits, Rue de Guehengnies, Rue des Cardonnettes.

Le verre a été trié par les agents de la mairie. Le reste a été mis aux poubelles.

ECOGESTES

Collectivités, entreprise, particuliers, on a tous un rôle à jouer pour réduire notre empreinte sur les ressources.

La carte visible sur le site :

www.monecowatt.fr

est la météo des besoins en électricité du pays, en temps réel.

Adaptons nous aussi, chaque fois que possible.

COPIL

A la demande de Monsieur le Maire, un **COMITÉ de PILOtage** a été mis en place au niveau de l'ALSH afin de ne pas mixer Conseil d'Ecole et ALSH.

Ce COPIL permet aux usagers de l'ALSH de transmettre leurs questions diverses. Ont notamment été abordés la facturation, le système de réservation de la cantine, la capacité disponible, etc...

Les parents peuvent être assurés que leur demandes sont toutes prises en compte et que des solutions sont désormais à l'étude.

NOUVEAUX HABITANTS

Il est important, afin que votre présence soit prise en compte dans les effectifs de la commune, que **tous** les nouveaux arrivants se fassent connaître auprès du secrétariat de mairie. Cela permet, entre autres choses, de transmettre la liste au Père Noël ou au Comité des Fêtes.

ILLUMINATIONS



Photos : Noëlle LEMMENS - Bernard DOISE

Les illuminations de Noël ont également été repensées et transformées afin d'égayer quelque peu le village tout en répondant aux contraintes d'économie d'énergie. Quelques bénévoles ont consacré quelques 1/2 journées à les équiper de LEDS. Elles seront installées dans le village du 1er décembre jusqu'au 5 janvier.



Photo : FACEBOOK

RECEPTIONS

Le 16 octobre se tenaient les « Décennies ». Pour rappel il s'agit, pour le Comité des Fêtes de Troissereux, d'inviter tous les habitants qui passent une dizaine dans l'année (et les nouveaux nés). 16 décenniens ont répondu « présent ! ». Il y avait 82 personnes au traditionnel couscous.

D'autre part, nous prêtons au Comité des Fêtes de Therdonne, la salle polyvalente, la leur ayant été incendiée. En contrepartie, leurs manifestations accueillent les Tressoriens qui le souhaitent.

Ici soirée Beaujolais organisée par le CDF Therdonne.

ARBRE DE NOEL

Cette année, le Père Noël, le Comité des Fêtes et la Municipalité vous invitent à un spectacle de magie, dans la salle polyvalente de Troissereux, le samedi 10 décembre 2022 à 15h30.

La distribution des cadeaux que vous avez commandés au Père Noël, ainsi que de quelques friandises se fera juste après le spectacle, par tranche d'âge, sur plusieurs îlots, aux environs de 16h30. Tout le monde sera ensuite convié à un verre de la fraternité.

INVITATION

Connexion, rencontres et écoutes des maires de l'Oise au Congrès des Maires.

Madame Caroline CAYEUX, à l'époque Ministre Déléguée chargée des Collectivités Territoriales à l'initiative de cette réunion, entourée de ses invités.

Christian DEMAY et Bernard DOISE, à droite sur la photo, avaient fait le déplacement au ministère.



Photo : Pascal ROBERT